



Xaintrie
Vallée de la Dordogne
Communauté de Communes



Rapport d'activité

2022



Mairies de l'intercommunalité

ALBUSSAC

1 rue du Stade, le Bourg
19380 ALBUSSAC
05.55.28.61.48
mairie@albussac.fr
www.albussac.correze.net

ARGENTAT-SUR-DORDOGNE

19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE
05.55.28.10.91
mairie@argentat-sur-dordogne.fr
www.argentat-sur-dordogne.fr

AURIAC

Le Bourg 19220 AURIAC
Tel : 05.55.28.23.02
Fax : 05.55.28.29.82
auriac@mairie19.fr
www.auriac.fr

BASSIGNAC-LE-BAS

Le Bourg
19430 BASSIGNAC-LE-BAS
05.55.91.07.87
mairie.bassignaclebas@wanadoo.fr

BASSIGNAC-LE-HAUT

3 rue du Peyrat
19220 BASSIGNAC-LE-HAUT
05.55.28.24.72
mairie.bassignaclehaut@wanadoo.fr
www.bassignac-le-haut.fr

CAMPS-SAINT-MATHURIN-LÉOBAZEL

Le Bourg
19430 CAMPS-SAINT-MATHURIN-LEO-BAZEL
05.55.28.50.32
mairie.camps@wanadoo.fr
www.camps.correze.net

DARAZAC

11 rue de la Mairie
19220 DARAZAC
05.55.28.21.98
mairiededarazac@orange.fr

FORGÈS

4 place de la République
19380 FORGÈS
05 55 28 61 64
forges.mairie@wanadoo.fr

GOULLES

1 avenue Xaintrie Blanche
19430 GOULLES
05.55.28.70.84
mairie.gouilles@wanadoo.fr
www.gouilles.correze.net

HAUTEFAGE

Le Bourg
19400 HAUTEFAGE
05.55.28.08.43
hautefage@mairie19.fr

LA-CHAPELLE-SAINT-GERAUD

Le Bourg - 7 route d'Argentat
19430 LA-CHAPELLE-SAINT-GERAUD
05.55.28.50.58
mairie.saintgeraud@wanadoo.fr

MERCOEUR

Le Bourg
19430 MERCOEUR
05.55.28.51.78
mercoeur@mairie19.fr

MONCEAUX-SUR-DORDOGNE

34, rue du Vieux Bourg
19400 MONCEAUX-SUR-DORDOGNE
05.55.28.06.95
mairie.monceaux19@orange.fr
www.monceaux.correze.net

NEUVILLE

Le Bourg
19380 NEUVILLE
05.55.28.09.88
mairie-neuville@wanadoo.fr

REYGADES

Le Bourg
19380 REYGADES
05.55.28.50.19
reygades@mairie19.fr

RILHAC-XAINTRIE

Le Bourg
19220 RILHAC-XAINTRIE
05.55.28.25.86
rilhac-xaintrie@mairie19.fr
www.rilhac-xaintrie.fr

SAINT-BONNET-ELVERT

2 place Louis Prévôt
19380 SAINT-BONNET-ELVERT
05.55.28.65.86
mairiedestbonnetelvert@wanadoo.fr

SAINT-BONNET-LES-TOURS-DE-MERLE

1 place de la Paix
19430 SAINT-BONNET-LES-TOURS-DE-MERLE
05.55.28.73.17
stbonnetoursmerle@wanadoo.fr

SAINT-CHAMANT

1 avenue de la Souvigne
19380 SAINT-CHAMANT
05.55.28.15.26
mairie.saint-chamant@orange.fr

SAINT-CIRGUES-LA-LOUTRE

Le Bourg
19220 SAINT-CIRGUES-LA-LOUTRE
05.55.28.27.04
saint-cirgues-la-loutre@mairie19.fr
www.saint-cirgues.correze.net

SAINT-GENIEZ-Ô-MERLE

10 Soult
19220 SAINT-GENIEZ-Ô-MERLE
05.55.28.21.86
st.geniez.o.merle@wanadoo.fr
www.saint-geniez-o-merle-mairie.fr

SAINT-HILAIRE-TAURIEUX

Chassat
19400 SAINT-HILAIRE-TAURIEUX
05.55.28.17.98

SAINT-JULIEN-AUX-BOIS

1 place du souvenir
19220 SAINT-JULIEN-AUX-BOIS
05.55.28.25.49
st-julien-mairie@wanadoo.fr
www.stjulienauxbois.correze.net

SAINT-JULIEN-LE-PÈLERIN

16, rue des monts d'Auvergne
19430 SAINT-JULIEN-LE-PÈLERIN
05.55.28.72.26
saint-julien-le-pelerin@mairie19.fr

SAINT-MARTIAL-ENTRAYGUES

17 le Bourg
19400 SAINT-MARTIAL-ENTRAYGUES
05.55.28.06.54
mairie-stmartialentraygues@wanadoo.fr

SAINT-MARTIN-LA-MEANNE

Place de la République
19320 SAINT-MARTIN-LA-MEANNE
05.55.29.12.75
mairie.saintmartinlameanne@wanadoo.fr
www.stmartinlameanne.fr

SAINT-PRIVAT

2 place de l'église
19220 SAINT-PRIVAT
05.55.28.28.77
saint-privat@mairie19.fr et
mairiedestprivat19@wanadoo.fr
www.saint-privat-19.fr

SAINT-SYLVAIN

Le Bourg
19380 SAINT-SYLVAIN
05.55.28.63.03
mairie.saint.sylvain@wanadoo.fr

SERVIÈRES-LE-CHÂTEAU

Rue du Vieux Bourg
19220 SERVIÈRES-LE-CHÂTEAU
05.55.28.21.92
mairieserviereslechateau@orange.fr
www.servieres-le-chateau.fr

SEXCLÈS

Le Bourg
19430 SEXCLÈS
05.55.28.71.65
sexcles@wanadoo.fr
www.sexcles.net

Sommaire

Édito et organigramme des services	4
1. Les instances communautaires	6
2. Quelques exemples de ce que la communauté de communes fait dans votre commune	8
3. Les temps forts de 2022	10
4. Services à la population	
Petite enfance	12
Enfance - Jeunesse	15
Culture	16
Autonomie	19
EHPAD	21
5. Aménagement et environnement	
Urbanisme	22
Habitat	24
Eau	25
Déchets	26
Infrastructures	28
6. Ressources et attractivité	
Économie	30
Accueil de nouveaux arrivants	31
Tourisme	32
Finances	35
Ressources humaines	34
Communication	36

Conformément à l'article L-5211-39 du Code général des collectivités territoriales, la Communauté de Communes publie un bilan annuel de ses actions et projets menés au cours de l'année civile. Ce document rend compte de l'organisation des services et du déploiement des actions au regard des engagements politiques.

Edito

L'année 2022 a été une année charnière pour la Communauté de Communes Xaintrie Val' Dordogne. Une année au cours de laquelle votre intercommunalité s'est dotée de documents de programmation fixant la politique intercommunale à moyen et long terme dans des domaines nombreux, variés et fondamentaux : les déchets avec le PLPDMA, l'habitat avec les OPAH, l'éducation avec le partenariat avec le fonds de dotation Watine, le tourisme avec l'adoption du plan «Tours de Merle 2035» ou encore l'eau potable avec le schéma directeur en cours d'élaboration.

La communauté de communes n'a, pour autant, pas délaissé le terrain de réalisations concrètes en 2022 : la livraison de la maison de santé à Saint-Privat, le lancement du chantier des logements-passerelle à Argentat, la désignation de l'architecte pour le centre d'incendie et de secours à Argentat, la désignation de l'architecte pour les Tours de Merle à Saint-Geniez-ô-Merle ou encore la réfection du centre technique intercommunal (bardage et bureaux) en témoignent.

Elle n'a pas enfin oublié l'accomplissement quotidien de services divers à la population : portage de repas, médiathèque, microcrèche, accompagnement des entreprises, accueil des touristes aux Tours de Merle, à la sente aux cochons ou à la gabare, instruction des permis de construire, collecte des déchets, ...

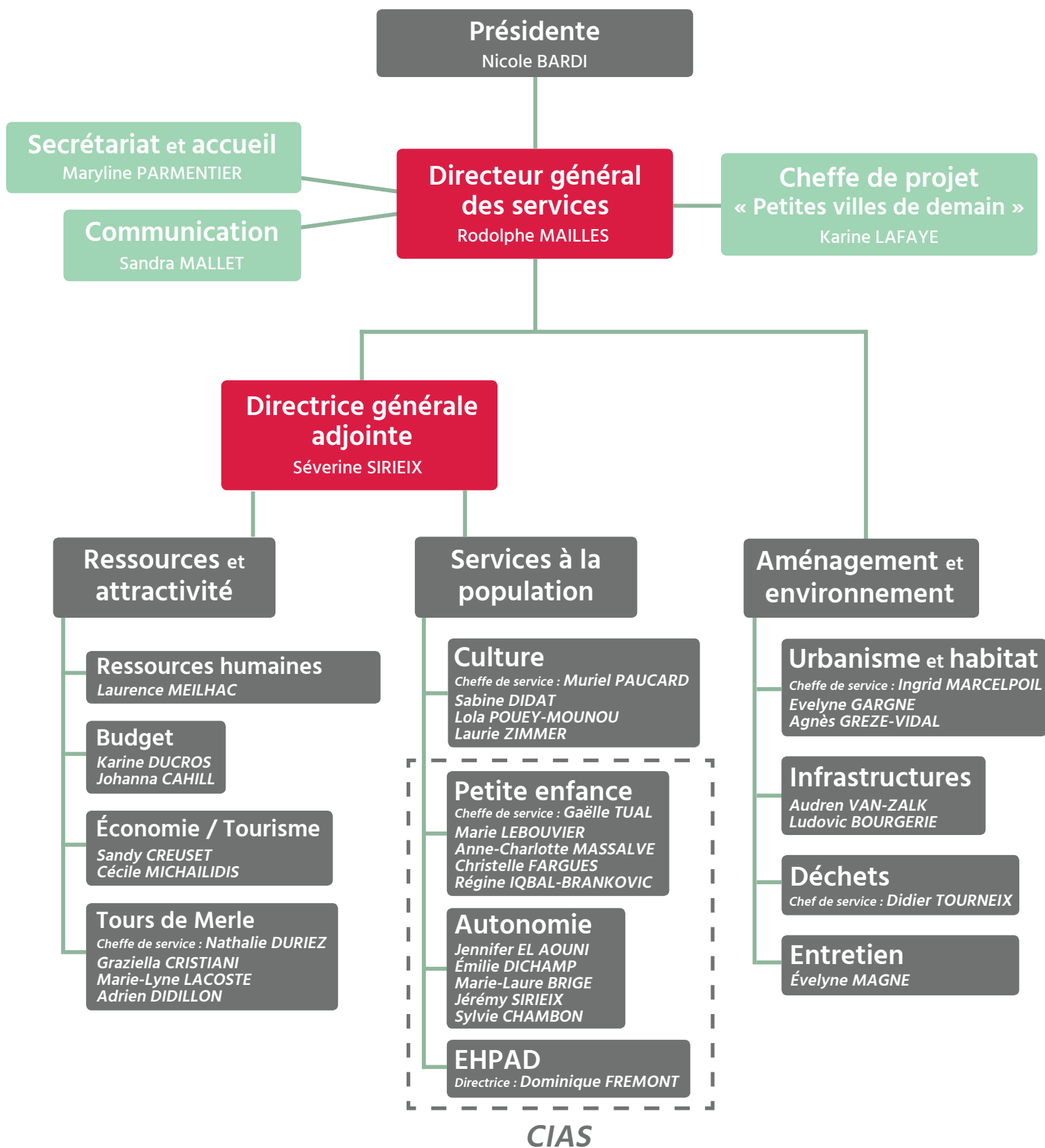
Ce rapport d'activités constitue la traduction concrète de ces actions, particulièrement foisonnantes en 2022.

Je tiens donc à saluer l'engagement des hommes et des femmes, agents et élus, qui, chaque jour, œuvrent pour assurer ces services publics de proximité et qui participent à la construction de notre territoire de demain.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Nicole BARDI
Présidente de Xaintrie Val'Dordogne

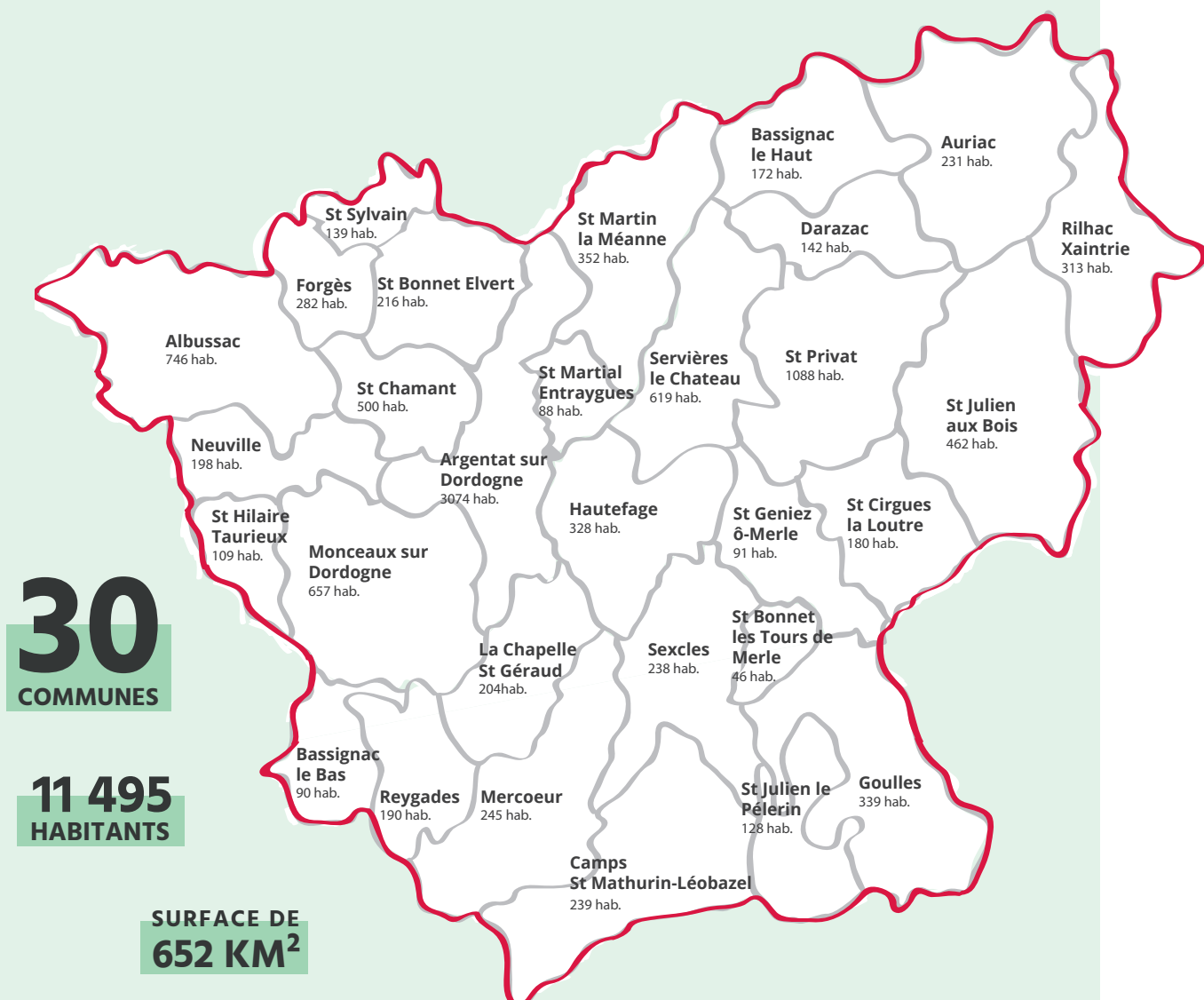
Organigramme des services



INSTANCES COMMUNAUTAIRES

La communauté de communes est régie par différentes instances :

- le Conseil communautaire avec ses 47 conseillers représente les 30 communes du territoire. Il se réunit en moyenne tous les 1,5 mois.
- le Bureau communautaire, composé de la Présidente, de 7 Vice-Présidents et de 8 Conseillers Délégués, est élu par le Conseil communautaire. Organe exécutif de la collectivité, il prend les décisions pour lesquelles il a reçu délégation. Il se réunit en moyenne toutes les 3 semaines.
- la Conférence des Maires réunit les Maires des 30 communes du territoire et les Vice-présidents non maires. Elle se réunit en moyenne tous les mois (hors été).
- les commissions thématiques sont composées de conseillers communautaires et de conseillers municipaux non communautaires. Elles étudient les différents dossiers soumis au Bureau et au Conseil communautaire.





>>> Conférence des Maires

LES 13 COMMISSIONS THÉMATIQUES >>>

- Accueil des nouveaux arrivants
- Cohésion Sociale
- Communication
- Culture
- Déchets
- Développement économique
- Eau
- Finances
- Ressources Humaines
- Tourisme
- Transition écologique
- Urbanisme et Habitat
- Travaux



EN QUELQUES CHIFFRES



8 réunions de conseil
communautaire

104 délibérations
adoptées



16 réunions de bureau
communautaire

33 décisions
votées



6 réunions de conférence des Maires

2

QUELQUES EXEMPLES DE CE QUE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FAIT DANS VOTRE COMMUNE



Culture

Autonomie

<i>Thématique</i> <i>Commune concernée</i>	Nombre d'abonnés à la médiathèque	Nombre de bénéficiaires de portages de repas
ALBUSSAC	33	10
ARGENTAT-SUR-DORDOGNE	110	55
AURIAC	13	3
BASSIGNAC-LE-BAS	4	
BASSIGNAC-LE-HAUT	21	7
CAMPS-ST-MATHURIN-LÉOBAZEL	14	1
DARAZAC	10	2
FORGÈS	39	1
GOULLES	25	4
HAUTEFAGE	51	3
LA-CHAPELLE-SAINT-GÉRAUD	23	2
MERCOEUR	22	3
MONCEAUX-SUR-DORDOGNE	116	12
NEUVILLE	24	1
REYGADES	7	
RILHAC-XAINTRIE	2	3
SAINT-BONNET-ELVERT	38	3
SAINT-BONNET-LES-TOURS-DE-MERLE	26	
SAINT-CHAMANT	45	9
SAINT-CIRGUES-LA-LOUTRE	6	3
SAINT-GENIEZ-O-MERLE	101	2
SAINT-HILAIRE-TAURIEUX	10	
SAINT-JULIEN-AUX-BOIS	6	7
SAINT-JULIEN-LE-PELERIN	12	3
SAINT-MARTIAL-ENTRAYGUES	4	1
SAINT-MARTIN-LA-MÉANNE	34	6
SAINT-PRIVAT	63	13
SAINT-SYLVAIN	40	
SERVIÈRES-LE-CHATEAU	9	9
SEXCLES	32	4

Sports et loisirs

Déchets

Nombre de km de chemins de randonnée/VTT entretenus	Nombre de containers collectés
7	136
180	553
13	78
	25
	36
15	78
	24
7	51
95	74
6	80
24	32
43	72
55	223
40	61
5	16
8	102
12	56
41	14
23	100
19	90
11	75
	33
12	129
13	49
7	21
6	160
11	326
7	48
215	146
35	107



3 LES TEMPS FORTS

1 Signature d'un partenariat avec le Fonds de dotation «Watine pour l'Éducation»

Mars 2022

La signature de la première convention «Territoire Educatif Rural» (TER) par la communauté de communes avec l'Éducation Nationale en décembre 2021 a eu pour conséquence inattendue d'être repéré par le fonds de dotation «Watine pour l'éducation». Ce fonds, présidé par Alix Watine, vise à faciliter l'accès à des événements culturels et sportifs de grande qualité à des enfants et des adolescents qui en sont éloignés pour des raisons économiques ou géographiques. Les écoliers et collégiens de Xaintrie Val' Dordogne sont ainsi amenés à bénéficier de diverses actions pour la période 2022-2027. En 2022, tous les écoliers ont ainsi bénéficié d'une journée d'animation sur le site des Tours de Merle tandis que des collégiens ont bénéficié d'accès privilégié à des sites culturels parisiens (musées, tournage de film, ...). Toutes ces actions ont été entièrement financé par le fonds de dotation.

3 Signature des conventions Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)

Juillet 2022

La communauté de communes a signé, le 12 juillet 2022, les conventions OPAH, OPAH-RU et ORT avec ses différents partenaires. A l'issue d'un travail préparatoire de plus de 2 ans, l'intercommunalité a ainsi matérialisé les objectifs quantitatifs et qualitatifs qu'elle compte atteindre dans la transformation du parc de logements privés et les importants moyens financiers qu'elle affecte à cette opération. Elle a également défini, avec les deux bourgs-centre d'Argentat-sur-Dordogne et Saint-Privat, le plan d'actions à engager pour assurer leur revitalisation, à travers la convention ORT. Ces conventions, effectives depuis le 1er septembre 2022, ont été conclues pour une durée de 5 ans et s'achèveront en 2027. Pour atteindre les objectifs fixés, la communauté de communes s'appuie sur SOLIHA pour le dispositif OPAH.



DE 2022

2 Adoption de la nouvelle politique intercommunale en matière de déchets

Mai 2022

Le territoire, qui n'avait jamais formalisé sa politique déchets dans un document-cadre, a adopté son premier Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) pour une période de 6 ans (2022-2028) le 17 mai 2022. Il constitue le pilier de sa nouvelle politique déchets puisqu'il prévoit en particulier la réorganisation de la collecte des déchets (passage au 100 % PAV) couplée à la mise en place de la tarification incitative en 2026. La gestion des biodéchets sera également l'autre élément majeur entrant dans l'évolution du service public.

4 Lancement opérationnel du «Pôle Sécurité»

Septembre 2022

Le projet de pôle sécurité a franchi deux étapes importantes en 2022. Par l'approbation de la déclaration de projet modifiant le PLU d'Argentat le 22 septembre 2022, la communauté de communes a permis de rendre constructible aux équipements publics les parcelles qui avaient été identifiées. Par ailleurs, deux architectes ont également été désigné en septembre 2022 pour ces deux projets d'ampleur que sont la construction du centre d'incendie et de secours et la caserne de gendarmerie (et les logements associés). Des réunions de travail associant les deux maîtres d'ouvrage (CC XVD et Corrèze Habitat), les deux futurs utilisateurs (SDIS et Gendarmerie), les deux architectes et l'Architecte des Bâtiments de France ont été organisées durant le dernier trimestre 2022, afin d'assurer en particulier une harmonie des futurs équipements sur un site à enjeux.

5 Livraison de la maison de santé à Saint-Privat

Décembre 2022

A l'issue d'une année de travaux, la maison de santé pluridisciplinaire à Saint-Privat a été livrée dans le planning et le coût défini au lancement du chantier. Financé à hauteur de 80 % par l'Union Européenne (FEADER), l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département de la Corrèze, cet équipement est composé à son ouverture d'un médecin généraliste, de deux cabinets d'infirmiers, d'un kinésithérapeute, d'un podologue, de l'instance de coordination de l'autonomie et d'un cabinet polyvalent, dans lequel des consultations de spécialistes et d'une ostéopathe sont programmées.

4. SERVICES À LA POPULATION

Petite enfance

Micro crèche « Les Lutins »

LES ACTIONS EN 2022

La médiathèque vient à nous : Un partenariat existe déjà depuis longtemps et s'est poursuivi en 2022. Une professionnelle de la médiathèque vient à la crèche avec son lot d'histoires, temps de lecture fortement apprécié par les enfants et les professionnels.

Projet Langage Signé : Le langage signé a toute sa place au sein de la Microcrèche pour accompagner la parole et mieux répondre aux besoins des enfants dans un esprit de communication bienveillante. Un carnet de signes est remis aux familles comprenant les signes du quotidien les plus utilisés à la crèche.

La formation Faber et Mazlish sur la communication positive s'est terminée en 2022. Elle a permis à 5 professionnelles de la micro-crèche, une assistante maternelle et 2 parents de mettre leur positionnement face à l'enfant en perspective pour être mieux écoutées.

L'analyse de la pratique professionnelle continue ! Ces séances sont menées par Iris Bugl, Gestalt thérapeute, et permettent aux professionnelles de prendre du recul, d'étudier des situations, d'émettre des hypothèses de travail et de trouver leurs propres solutions. Ce travail est essentiel pour la qualité d'accueil, d'accompagnement des enfants et des familles ainsi que pour la prise en compte des risques psychosociaux pour les auxiliaires petite enfance.

Atelier éveil musical avec l'association Aéoline : 6 ateliers de janvier à juin animés par Emmanuelle Eckhardt. Ces ateliers contribuent à l'éveil culturel et accompagnent aussi le développement du langage.

Atelier éveil corporel / motricité : 6 ateliers proposés par Carole Maja de Corps en Tête. Activités motrices dans l'esprit de la motricité libre.

Atelier modelage : 5 ateliers proposés par Laure-Hélène Bourgeois de Corps en Tête

Accompagnement des tout-petits dans une expérience ludique, sensorielle et créative avec de l'argile.



Relais Petite Enfance

Le Relais d'assistants maternels (RAM) est devenu Relais Petite Enfance (RPE) depuis le décret d'août 2021 : ses missions ont été étendues. Ainsi, la promotion de l'accueil individuel et du métier d'assistant maternel sera l'objectif principal retenu à partir de 2022 afin de susciter des vocations et permettre aux familles de trouver l'accueil qui leur convient ;

DES AMBITIONS

Ce RPE a pour ambition d'apporter :

- aux professionnels(elles), des informations d'ordre général sur le statut, les droits et devoirs ; une écoute, un échange et soutien dans la pratique professionnelle quotidienne ; des rencontres, débats et promotion de la formation continue et avec les enfants accueillis des animations collectives, des jeux et rencontres.
- aux parents, une information sur les modes d'accueil des enfants, un accompagnement dans la recherche d'un assistant maternel, des précisions sur la disponibilité des assistants maternels (ASMAT), des explications sur la relation contractuelle avec l'ASMAT, des informations d'ordre général sur les droits et devoirs d'un employeur mais également sur les prestations sociales.
- pour les jeunes enfants : des ateliers et animations collectives leur permettant des rencontres, un éveil, une expérience de groupe, une ouverture sur l'extérieur.

EN QUELQUES CHIFFRES



11 enfants entrés à la micro-crèche en 2022



25 enfants accueillis au total dont 20 familles concernées



11 129 heures facturées par la micro-crèche

25

Assistants maternels agréés en activité sur le territoire intercommunal



82

places d'accueil



UN ACCUEIL JEUX

L'accueil-jeux du Relais Petite Enfance est un lieu organisé pour l'accueil des jeunes enfants avec leurs assistantes maternelles ou leurs parents sur un temps qui se veut professionnel, ouvert et convivial. L'objectif est que l'enfant puisse se socialiser en toute sécurité dans un collectif plus grand que chez l'assistant maternel ou à domicile. Pour les adultes ce temps est aussi un temps d'échange sur les pratiques éducatives pour élargir son univers professionnel ou familial.

Tous les mardis (sauf vacances scolaires) de 9h30 à 11h à la salle de la Halle, 25 rue Sainte Claire à Argenta-sur-Dordogne.

Tous les jeudis (sauf vacances scolaires) dans les locaux de l'Accueil de Loisirs à l'école de Saint-Privat.

Inscription à l'avance (le vendredi pour les mardis et le lundi pour les jeudis) auprès de la coordinatrice Gaëlle TUAL au 06-31-18-04-81

DES ACTIONS SUR SAINT-PRIVAT ET ARGENTAT/DORDOGNE DE JANVIER À DÉCEMBRE

- Yoéva JEMELGO animatrice d'atelier d'éveil corporel et danse-thérapeute a proposé des ateliers d'éveil corporel à destination des enfants dans l'esprit de la motricité libre
- Eveil aux arts plastiques, avec Corps en Tête, ont permis aux enfants d'expérimenter divers supports et techniques (peinture, modelage de la terre, craie...)
- Eveil musical avec un enseignant du Conservatoire de Tulle

DES ACTIONS 2022 AUPRÈS

...DES ASSISTANTS MATERNELS...

- 1 soirée d'échange sur la nouvelle Convention Collective branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile, en partenariat avec « Particulier Emploi »
- Deux soirées de formation autour du thème de la nutrition avec l'IREPS Nouvelle Aquitaine

...DES PARENTS, DES ENFANTS

ACTION REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents)

Cette action d'accompagnement à la parentalité, financée par la CAF, la MSA et le Centre Intercommunal d'Action Sociale, a permis d'organiser 12 ateliers parents enfants et 5 cafés parents thématiques.

Un comité de pilotage, composé de plusieurs parents et de l'animatrice du relais, a mené cette action.

Les chiffres : café parent : 20 familles ont participé aux cafés parents dont 9 parents différents.

Ateliers parents / enfants : 188 participants dont 39 parents différents et 112 enfants ayant participé.

12 Ateliers Parents - Enfants :

- Atelier musical
- Eveil corporel
- 2 sortie familiales (La Bitarelle – Filature des Alpagas)
- 4 sorties nature sur différents sites
- Lecture conte de printemps
- Cirque
- Danse portage
- Bricolage...

5 Cafés – Parents :

- Place dans la fratrie – arrivée d'un bébé
- Sommeil du jeune enfant
- Les émotions de l'enfant, les accueillir, les transformer
- Diversification alimentaire menée par l'enfant – DME
- La sophrologie

Enfance - jeunesse

Dans le cadre d'une délégation de service public, la Communauté de Communes a confié à l'Institut de Formation, d'Animation et de Conseil «IFAC», la gestion du périscolaire et de l'extrascolaire (mercredis et vacances) sur son territoire. Cette compétence à destination des enfants de 3 à 12 ans leur a été confiée pour une durée de 4 ans et ceci depuis le 1^{er} janvier 2022.

L'IFAC est une association nationale à but non-lucratif, à vocation éducative, sociale et territoriale. Son réseau national agit, avec ses adhérents et ses usagers, dans les champs de l'animation socioculturelle, de l'enfance, de la jeunesse, de la citoyenneté et du développement local.

En 2022, les fréquentations de l'accueil de loisirs à Argentat ont été en hausse lors des temps périscolaires et ce malgré le changement d'opérateur qui a été sources de beaucoup de questionnements, tant par l'équipe reprise que pour les familles.

Globalement, la fréquentation est devenue plus importante après la période sanitaire imposée par l'Etat et le besoin de garde d'enfants sur la commune d'Argentat est croissant, tandis que d'autres alternatives sur Saint Privat peuvent exister : organisation d'activités les mercredis matin par l'association Familles Rurales, présence des grands parents à proximité...

Quelques enfants porteurs de handicaps ont été accueillis. Si cet accueil a été bien organisé, il reste une situation particulière de l'accueil d'un enfant non diagnostiqué ayant besoin d'un accompagnement individualisé, en relation nécessairement régulière avec les parents qui reste une vigilance pour nous.

EN QUELQUES CHIFFRES



3 639 inscriptions sur l'ensemble des sites



30 enfants partis en « colos apprenantes »



19 enfants partis en mini-séjour



242 jours d'ouverture (total des 3 sites)





Culture

La médiathèque

Fonctionnant avec un réseau de 3 autres médiathèques (Albussac, Saint-Martin-la-Méanne et Saint-Privat) et un partenariat intense avec la Bibliothèque Départementale, la médiathèque intercommunale renforce la diffusion de la culture pour tous et présente une offre diversifiée de services. L'accès gratuit à de nombreuses collections physiques et dématérialisées, grâce à la plateforme « La médiathèque numérique de la Corrèze » en témoigne.

Chaque année, tous les enfants scolarisés sur le territoire bénéficient de la prise en charge de transports pour des séances théâtrales et vers la médiathèque pour des ateliers pédagogiques ou des visites d'expositions. 380 élèves ont été accueillis cette année par les bibliothécaires.

En 2022, un nouveau portail documentaire a été mis en ligne pour des raisons d'évolution technique et de sécurité, ainsi que le besoin d'une compatibilité d'affichage sur tablette et smartphone. Cette action a bénéficié d'une subvention, accordée dans le cadre de la Dotation Générale Décentralisée pour les bibliothèques.

Pour la 2^{ème} année de projet dans le cadre du Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) de la CAF, la médiathèque a complété ses collections de jeux et livres-jeux.

Elle a également reçu en dotation, grâce au Fonds de Dotation Watine pour l'Education, 3 malles pédagogiques sur l'histoire de l'art éditées par la Réunion de Musées Nationaux – Grand Palais, qui sont proposées aux enseignants des écoles maternelles et primaires.

De nombreuses animations furent proposées tout au long de l'année, pour lesquelles plus de 1850 personnes ont participé :

- **Des rendez-vous réguliers** : 4 expositions et leurs visites commentées, des lectures aux enfants, des actions à destination de la petite enfance (Bébés Lect'heure et animations à la crèche), des accueils de classes, les séances du club de lecture, le prix de l'album jeunesse, le prix des lecteurs corréziens...
- **Des rendez-vous ponctuels** : des ateliers jeux parents-enfants en faveur de la parentalité en partenariat avec la ludothèque « Air de jeux » (avec le soutien de la CAF, la MSA et le Département), et d'autres encore en lien avec les expositions ou sur le chant ; des conférences en partenariat avec les associations Récréasciences et Nuage Vert, mais aussi des spectacles avec des contes bilingues français/langue des signes (avec le soutien du Centre National du Livre), un concert de musique médiévale, et en décembre Cacaocontes avec le spectacle « Le fabuleux voyage d'Hector le pingouin » en partenariat avec l'association ABC.



EN QUELQUES CHIFFRES



1 673 inscrits dont 1425 du territoire



36 036 documents disponibles



15 268 personnes en fréquentation



35 170 prêts



42 actions culturelles





L'école de musique Théadamuse

L'école de musique associative de Haute-Corrèze, Théadamuse, a pris le relais du Conservatoire de Tulle pour assurer le fonctionnement de l'antenne d'Argentat à la rentrée 2022. La capacité d'accueil des élèves a quasiment doublé, pour atteindre les 60 places. A cet effet, la communauté de communes participe au fonctionnement de l'école de musique à hauteur de 29 480 €.

Le nombre de 31 élèves inscrits en 2021-2022, est ainsi passé à 44 à la rentrée 2022. Par ailleurs, l'école de Servières-le-Château bénéficie d'un programme d'éveil musical en lien avec l'Education Nationale.

Six professeurs dispensent des cours de chant, d'éveil musical, de formation musicale, d'ensemble de musiques actuelles, d'accordéon, batterie, guitare, piano, violon et trompette.

Provenance des élèves : Albussac : 1 ; Argentat : 19 ; Bassignac-le-Haut : 1 ; Forgès : 1 ; Hautefage : 2 ; Monceaux-sur-Dordogne : 2 ; Neuville : 2 ; Reygades : 1 ; St-Bonnet-Elvert : 1 ; St-Chamant : 2 ; St-Hilaire-Taurieux : 1 ; St-Martial-Enraygues : 1 ; St-Martin-la-Méanne : 4 ; Saint-Privat : 1 ; Servières-le-Château : 3 ; Sexcles : 1 ; Reygades : 1.

La Communauté de Communes participe à hauteur de 29 480€.

Programmation culturelle

Suite au succès rencontré en 2021 (1ère programmation culturelle estivale organisée), la Communauté de Communes a reconduit cette action en 2022 :

Théâtre

---> «Cyrano» (tout public) - Festival de la Luzège - 150 spectateurs

4 août 2022 à Argentat-sur-Dordogne

---> « Le disco des oiseaux» (écoles maternelles) - scène nationale L'Empreinte - 185 écoliers

mai 2022 à Argentat-sur-Dordogne

---> «Un Hamlet de moins» (tout public) - Théâtre des 13 vents - 87 spectateurs

26 novembre 2022 à Albussac

Concert

---> «Wiskey Paradis» - Festival «c'est ma tournée»

11 juillet 2022 à Saint-Martin-la-Méanne

---> «Nacar» - Festival «c'est ma tournée»

18 juillet 2022 à Camps-Saint-Mathurin-Léobazel



EN QUELQUES CHIFFRES



18 360 repas livrés par le service autonomie



11 691 repas livrés par l'ICAX (financés par l'intercommunalité)



659 transports assurés

Autonomie

Le Service de Coordination de l'Autonomie est un lieu d'accueil, d'écoute, d'informations et de coordination pour les personnes en situation de handicap et pour les personnes âgées de plus de 60 ans ainsi que leur entourage.

Il possède un agrément qualité délivré par la *Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations de la Corrèze*, ce qui lui permet d'intervenir dans le cadre des services à la personne.

En 2022, les missions réalisées par le service concernent :

- la **coordination**: recueil des besoins, d'une primo-évaluation à domicile de nature environnementale et sociale, d'orientations vers les partenaires, de mobilisation des dispositifs, d'une concertation avec les professionnels mobilisés sur la situation et d'un suivi et accompagnement des personnes et de leurs aidants.

---> 138 suivis réalisés (12 pers en situation de handicap, 46 bénéficiaires de l'APA, 80 hors APA)

- le **portage de repas** : pallier aux difficultés liées au l'organisation de la préparation des repas, maintenir ou restaurer la santé des personnes à travers une alimentation équilibrée et prévenir l'isolement en favorisant un lien social. Les repas sont confectionnés par l'EHPAD de Saint-Privat.

--> 18360 repas livrés (5873 journées alimentaires midi et soir, 12487 midi seulement)

- le **transport à la demande** : soutenir la mobilité des personnes âgées et/ou handicapées, favoriser l'aide à l'autonomie et contribuer au maintien du lien social et à l'inscription dans la vie sociale, par une participation financière de l'intercommunalité..

--> 659 transports assurés, 120 bénéficiaires

- le **service mandataire, le relais Information Autonomie et Aide administrative** : le SCA aide et conseille dans la recherche d'une aide à domicile pour l'entretien du logement, pour effectuer les courses, l'entretien du linge, l'aide à la confection et/ou à la prise des repas... Le SCA assure pour le compte de l'employeur les démarches administratives inhérentes à l'emploi de personnel à domicile : fiches de paye, déclarations URSSAF, contrat de travail... Il aide également dans le rôle d'employeur, en informant des droits et devoirs notamment en matière de droit du travail.

--> 60 particuliers employeurs (18 hommes et 42 femmes), 48 salariées intervenant à domicile

--> 2248 appels téléphoniques (2230 personnes âgées / 18 personnes en situation de handicap)

--> 726 visites au point info (705 personnes âgées / 21 personnes en situation de handicap)

- les **ateliers de prévention** : animation d'ateliers *forme et santé* (15 participants), *gym équilibre* (16 participants) et *vélo cognitif* (9 participants), atelier bien avec soi (9 participants).





EHPAD

L'EHPAD J&M Colaud, situé à Saint-Privat, a accueilli en 2022 70 résidents et compte 52 agents. Après deux années Covid complexes à gérer, les animations se développent en 2022, grâce à diverses subventions obtenues en réponse à des appels à projet (casques virtuels, aménagement du patio en équipement de motricité, cours de Tai-chi, ateliers équilibre...).

Un projet média à vu le jour « La voix de nos aînés », une collaboration avec la radio locale ACX Vallée de la Dordogne. Le projet est de maintenir la mémoire de nos aînés dans le temps afin de partager avec la population locale (enfants et adultes), les mémoires d'antan sur des thèmes abordés avec l'animatrice de l'EHPAD et Marion Lassaigne, animatrice à la radio.

Le conseil de la vie sociale, composée de résidents, familles et membres du personnel, s'est réuni 2 fois en 2022 afin de donner régulièrement son avis sur les protocoles de visites au sein de l'établissement, l'acquisition de nouveaux matériels, les futurs travaux prévus en 2023, les enquêtes de satisfaction.

EN QUELQUES CHIFFRES

€ 65,45€ prix à la journée



90 200 repas confectionnés dont 39 100 pour le portage



3 517 614€ budget de l'établissement
+66 800€ d'investissements courants



70 résidents



52 agents

5. AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

Urbanisme

Le SCoT et le PLUI-H

L'année 2022 a été consacrée à la finalisation du dernier document constituant le SCOT : le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO). Ayant pour finalité de mettre en oeuvre le projet politique redébatu (Projet d'Aménagement Stratégique) par le conseil communautaire le 7 mai 2022 à Goulles, le DOO a été présenté à la population à l'occasion de la réunion publique du 29 mars 2022 à La-Chapelle-Saint-Géraud.

A l'occasion de sa séance du 22 septembre 2022 à Auriac, le conseil communautaire, à l'unanimité, a approuvé le bilan de la concertation et a arrêté le projet de SCoT. Les Personnes Publiques Associées (PPA) ont ainsi été sollicitées et, parmi elles, des représentants de la communauté de communes ont défendu, devant la CDPENAF le 15 décembre 2022, le projet de SCoT.

Le SCoT sera opposable au futur PLUI-H, dont l'élaboration a été amorcée en parallèle du SCOT. A cet effet, à l'été 2022, la communauté de communes a sollicité les 30 communes pour que ces dernières désignent deux référents par commune pour suivre les travaux du PLUI-H. Les 60 référents ont ainsi été réunis le 16 novembre 2022 à Mercoeur, afin d'échanger avec eux sur leur rôle et les attentes de la communauté de communes à leur égard.

Le Projet «Pôle Sécurité»

Initié en 2019, le projet de doter le territoire d'un pôle sécurité (gendarmerie et pompiers sur un même site) a franchi une nouvelle étape en 2022 par l'approbation par le conseil communautaire de la déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Argentat. Cette approbation fait notamment suite à l'enquête publique menée du 7 juin au 8 juillet 2022 au cours de laquelle de nombreux habitants se sont exprimés.



EN QUELQUES CHIFFRES



624

dossiers instruits
Autorisations d'urbanisme



36

permis de construire délivrés
(dont 16 habitations individuelles)

Instruction des autorisations d'urbanisme

L'instruction des autorisations d'urbanisme, mutualisée entre les 8 communes dotées d'un PLU ou d'une carte communale, est assurée, depuis juillet 2017, par un service intercommunal composé de 2 agents.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un usager peut désormais déposer sa demande en ligne. Il lui est toujours possible de l'adresser par courrier ou de la déposer en mairie. Les agents instructeurs du service ADS, récupèrent auprès des communes les dossiers déposés, et procèdent à l'instruction des demandes. C'est le maire, au nom de la commune qui délivre l'autorisation d'urbanisme, une fois la phase d'instruction terminée.

Sur l'année 2022, 616 dossiers ont été instruits par le service communautaire, dont parmi eux plus de 350 certificats d'urbanisme informant les règles d'urbanisme pour un terrain donné et renseignant sur la faisabilité d'un projet. Au-delà, de l'instruction des demandes, le service ADS apporte appui et conseil aux communes, accueille et conseille les particuliers.



Habitat

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Après une phase de définition du programme d'actions et des objectifs en 2021, les OPAH (pour les 30 communes) et OPAH-RU (pour les centres anciens d'Argentat et Saint-Privat) ont été mises en oeuvre à compter de 2022 :

- 7 juillet 2022 : Attribution du marché d'animation des OPAH à SOLIHA, en charge d'accompagner les propriétaires occupants et bailleurs dans leurs démarches.
- 12 juillet 2022 : Signature des conventions OPAH, OPAH-RU et ORT en présence de la directrice de cabinet du Préfet de la Corrèze, du Président du Département de la Corrèze et des Maires des communes participant financièrement à l'OPAH
- 1^{er} septembre 2022 : Déploiement des deux OPAH sur le territoire pour une durée de 5 ans.
- 3 octobre 2022 : Organisation d'un «apéritif de l'immobilier» à destination des professionnels de l'immobilier (notaires, agences immobilières, banques, ...) sur la présentation du dispositif OPAH.
- 16 septembre 2022 : Organisation d'une réunion d'information à destination des secrétaires de mairie et du personnel intercommunal sur le dispositif OPAH.

La plateforme France Rénov'

Depuis le 1er janvier 2021, un service public de conseil aux ménages pour la rénovation énergétique, dénommé France Rénov', a été instauré sur le territoire intercommunal. Animé par le CPIE, cette plateforme permet aux habitants d'être informés et guidés (conseils neutres, gratuits, indépendants) dans leur projet de rénovation énergétique.

Elle est financée par l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine et les intercommunalités corrésiennes.



EN QUELQUES CHIFFRES



155

contacts France Rénov'
Rénovation énergétique



91

Contacts avec SOLIHA
Accompagnement amélioration de
l'habitat (opah) sur la période du 1^{er}
septembre au 31 décembre 2022.

Eau

GEMAPI

La mission consistant à contribuer à préserver la qualité de l'eau des rivières a été confiée à 3 structures : le Syndicat Mixte Dordogne Moyenne Cère Aval (SMDMCA) pour la Dordogne et la Cère, l'entente avec Tulle Agglo et Ventadour Egletons Monédières pour le Doustre et l'entente avec Pays de Salers et Chataigneraie cantalienne pour la Maronne.

Leurs interventions en 2022 portent principalement sur la réalisation d'un diagnostic de chaque bassin versant. Pour financer cette compétence, le conseil communautaire a prélevé, pour la première année, la taxe GEMAPI pour un montant de 100 000 €.

Le Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP)

Conformément à la loi, la communauté de communes sera compétente au 1^{er} janvier 2026 pour l'exercice des compétences eau potable et assainissement. Afin d'anticiper ce transfert de compétence, l'intercommunalité et ses communes et syndicats se sont engagés dans la réalisation d'un schéma directeur intercommunal d'alimentation en eau potable.

En raison de l'engagement d'organiser une réunion publique préalablement à la poursuite des études, la commission eau ne s'est réunie qu'à deux reprises en 2022. A ces occasions, des exposés de scientifiques et d'universitaires (Jean-Pierre Floch (Hydrogéologue), Gilles Guibaud (Professeur à l'Université de Limoges), Fabrice Compère (BRGM)) ont été présentés et ont pu nourrir les échanges. Par ailleurs, à la suite de la réunion publique, la commission eau a proposé la réalisation d'investigations complémentaires.

2022 a également été marqué par le lancement des travaux de sectorisation des réseaux d'eau potable. Cette dernière participe à la bonne gestion patrimoniale du réseau d'eau potable. Elle permet l'acquisition et l'interprétation de données du réseau pour en améliorer le fonctionnement et le rendement. La communauté de communes a ainsi, pour le compte des communes et syndicats, engagé en juillet 2022 les travaux pour un montant total de 469 021 € HT.

EAU POTABLE !
Communauté de communes Xaintrie Val' Dordogne

L'accès à l'eau potable : un défi pour demain.

RÉUNION PUBLIQUE
Rendez-vous le 26 septembre à 20h00, à la réunion publique sur la politique de l'eau potable, à la salle des confluences d'Argentat-sur-Dordogne.

Xaintrie
Vallée de la Dordogne
Communauté de Communes



Le premier programme intercommunal
de prévention des déchets
est en ligne



Réunion publique
26 avril 2022
20h aux Confluences

Donnez-nous votre avis
du 15 avril au 9 mai 2022



Déchets

Prévention des déchets

N'ayant pas de politique en matière de prévention des déchets, la communauté de communes s'est lancée fin 2021 dans l'élaboration de son premier Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). A cet effet, une Commission Consultative d'Evaluation et de Suivi (CCES), composée de trois collèges (élus, partenaires institutionnels et société civile) a été constituée.

Ayant pour rôle de coordonner les parties prenantes et d'intégrer les points de vue des différents acteurs, la CCES donne également son avis à l'exécutif intercommunal sur le projet de PLPDMA. Dans la phase d'élaboration du PLPDMA, elle a ainsi été réunie à trois occasions (2 février, 9 mars et 13 avril 2022).

A l'issue d'une phase de consultation publique (15 avril au 9 mai 2022) et d'une réunion publique (26 avril 2022), la CCES s'est réunie le 11 mai 2022. Elle a estimé que les avis émis ne remettaient pas en cause le projet de PLPDMA. Le Conseil Communautaire a ainsi été saisi et a approuvé, par délibération du 19 mai 2022, le PLPDMA pour la période 2022 - 2028.

En raison de l'adoption du PLPDMA et des actions qui y sont inscrites, de la fermeture du centre de tri en décembre 2022 et de la nécessaire adaptation du service aux priorités définies, une modification de l'organigramme du service déchets a été opérée, après avis du comité technique du 19 octobre 2022. Une cellule «prévention des déchets» a été créée et deux agents se sont vus dispensés des formations (biodéchets, ...) en raison de leur nouvelle affectation.

Gestion et collecte des déchets

La collecte des ordures ménagères et des emballages est assurée sur les points de regroupement par conteneurs, par une équipe de 13 agents intercommunaux dotés de 4 camions-bennes et 1 camion polybenne. La collecte du verre est réalisée auprès de points d'apport volontaire (PAV) installés dans les communes. Un réseau de 3 déchetteries, implantées à Monceaux-sur-Dordogne, Saint-Privat et Gouilles, permet de collecter les autres déchets : tout venant, déchets verts, bois, cartons, ferrailles, gravats, textiles, peintures, meubles, jouets, ...

L'organisation de la collecte des déchets sera modifiée dans les mois à venir, en raison de la délibération du conseil communautaire du 19 mai 2022 d'instaurer la tarification incitative en 2026. Avec l'adoption de la tarification incitative à la levée, par collecte généralisée en point d'apport volontaire, d'importantes modifications du service seront opérées.

C'est la raison pour laquelle le service déchets, en lien avec le service voirie, est allé, de septembre à novembre 2022, à la rencontre de chacune des 30 communes pour déterminer avec elles les emplacements des futurs points d'apport volontaire. La restitution de ce travail a ainsi été présentée en Conférence des Maires le 13 décembre 2022 à Reygades.

Centre de tri

Cette installation, où les déchets issus des collectes sélectives sont triés plus précisément, conditionnés et stockés avant d'être recyclés, est la seule de la Corrèze. Ses 7 agents y trient les déchets provenant d'une partie de la Corrèze et du Cantal : journaux et magazines, papiers, cartons, plastiques, acier, aluminium, ... En 2022, 1094,254 tonnes de matières y ont été triées pour être valorisées.

En raison de décisions nationales s'imposant, in fine, à la communauté de communes, le centre de tri a définitivement fermé ses portes le 31 décembre 2022. Une longue phase préparatoire et transitoire d'accompagnement et de réaffectation a été mise en place pour que chaque agent ne subisse pas les conséquences de cette décision. A cet égard, tous les agents ont pu être réaffectés au sein des divers services de la communauté de communes.





Infrastructures

Voirie

La communauté de communes met gracieusement à disposition un agent pour accompagner toutes les communes dans la constitution de leurs dossiers techniques, administratifs et financiers, et dans le suivi de leurs travaux. Il accompagne également les communes dans la réalisation de leurs arrêtés de voirie et d'occupation du domaine public.

Pour ce qui relève de la compétence intercommunale, Xaintrie Val' Dordogne a réalisé en septembre 2022 la réfection complète de la voirie de la zone d'activités de l'Hospital à Argentat-sur-Dordogne. En lien avec le service déchets, la cellule voirie a également participé à la définition et aux rencontres, de septembre à novembre 2022, de chacune des 30 communes pour déterminer avec elles les emplacements des futurs points d'apport volontaire.



EN QUELQUES CHIFFRES



11

bâtiments exploités par l'intercommunalité



3

projets bâtimentaires engagés



14

communes accompagnées

19300

mètres linéaires de voirie réalisés



17

permissions de voirie

372 160€

montant des travaux cumulés

Bâtiment

La bonne gestion du patrimoine immobilier intercommunal impose d'assurer son entretien courant, de suivre les contrats de maintenance des équipements techniques ainsi que d'engager des travaux de réhabilitation afin notamment de contribuer à la maîtrise de l'énergie et à la pérennité des bâtiments. Le technicien en charge des bâtiments a enfin la responsabilité de la conduite des projets nouveaux, répondant à un besoin de la communauté de communes.

Dans ce contexte, l'année 2022 a été riche en projets bâtimentaires avec le lancement de projets, de chantiers ou encore de livraison de bâtiments communautaires :

- la livraison de la maison de santé intercommunale à Saint-Privat : Débuté en décembre 2021, les travaux de la maison de santé se sont poursuivis durant toute l'année pour une livraison en décembre 2022. Les délais ont ainsi été totalement respectés et les coûts parfaitement maîtrisés (avenants de moins-value). XX entreprises de travaux ont ainsi participé à la réalisation de cette opération, qui permet d'accueillir de nombreux professionnels de santé (médecins, infirmiers, kiné, podologue, ICAX, spécialistes, ...).

Architecte : MAAD Architectes

Coût d'opération : 1 052 287 € TTC

- le lancement des travaux des logements-passerelle à Argentat-sur-Dordogne : A l'issue des phases d'études et de consultation des entreprises (marchés publics), les travaux ont débuté en octobre 2022 pour s'achever en juin 2023. XX entreprises de travaux participent à sa réalisation, qui permettra de loger dans de bonnes conditions des alternants, stagiaires, apprentis, contrats courts, ...

Architecte : Frédéric GUILLIN Architecte

Coût d'opération : 433 500 € TTC

- le lancement des études de maîtrise d'oeuvre du futur centre d'incendie et de secours à Argentat-sur-Dordogne : A l'issue des phases d'acquisition foncière et de modification du PLU, le marché de maîtrise d'oeuvre du futur centre d'incendie et de secours a été attribué en septembre 2022, simultanément avec celui de la gendarmerie (porté par Corrèze Habitat). Afin d'assurer une parfaite coordination entre les maîtrises d'oeuvre pour ce projet d'envergure, deux réunions de coordination en présence de l'architecte des bâtiments de France ont été organisées.

Architecte : Hervé DAVID Architecte

Coût d'opération : 1 335 250 € TTC

Des travaux ont également été réalisés au Centre Technique Intercommunal pour améliorer les conditions de travail des agents et l'adapter aux conditions climatiques (isolation thermique et redistribution intérieure).



RESSOURCES ET ATTRACTIVITÉ

6

Économie

La collectivité assure la promotion et l'ingénierie d'aides économiques régionales et instruit des demandes d'aides intercommunales déposées par des commerçants, artisans et entreprises du territoire. Plus globalement, elle promeut les entreprises sous différentes formes.

- *Accompagnement*

En phase de création ou de développement, le service développement économique conseille et assure le suivi des porteurs de projet.

- *Aide à l'investissement matériel et à l'installation de nouvelles entreprises*

Destiné aux entreprises du territoire, ce dispositif rencontre un large succès sur le territoire avec 19 dossiers accompagnés en 2022 (54 dossiers accompagnés depuis son lancement en 2019). Parmi elles, afin de favoriser l'installation de nouvelles activités ou de les maintenir, 7 porteurs de projet ayant créé leur entreprise dans des communes peu dotées en activités économiques ont été soutenus financièrement.

- *Observatoire économique*

La communauté de communes dispose d'un observatoire économique depuis plusieurs années. Cette veille permet une mise à disposition de données en accès libre sur le site de la communauté de communes. Au 31 décembre 2022, l'intercommunalité dispose de 25 locaux vacants et de 8 affaires à reprendre.

- *Visites d'entreprise*

Aller à la rencontre des forces vives économiques du territoire constitue un impératif pour l'intercommunalité. C'est la raison pour laquelle, depuis août 2022, une visite mensuelle d'entreprise est organisée pour aller à leur découverte, connaître leurs problématiques et les faire connaître. Des exploitations agricoles et des entreprises de Saint-Chamant, Saint-Martin-la-Méanne, Argentat ou Mercoeur ont ainsi été visitées en 2022.

- *Lien école-entreprise*

A la suite de la création en 2022 d'un comité local Ecole-Entreprise destiné à développer des liens durables entre monde économique et établissements scolaires, des premières actions ont été mises en place en 2022 : création et diffusion d'un annuaire des entreprises accueillant des stagiaires de 4^{ème} et 3^{ème}, élaboration d'un livret d'accueil du stagiaire pour les entreprises, ...

EN QUELQUES CHIFFRES



118 porteurs de projets accueillis



34 704,03 € d'aides versées
aux entreprises

Evènements et temps forts

- **1^{er} avril 2022** : 1^{ère} édition du «Forum des Métiers» aux Confluences à Argentat-sur-Dordogne. Co-organisés par la communauté de communes et le club d'entreprises, le forum des métiers a pour mission de faire découvrir aux 240 collégiens de 4^{ème} et 3^{ème} du territoire la diversité des métiers en Xaintrie Val' Dordogne. Un véritable succès où 23 entreprises ont participé.
- **2 mai 2022** : Signature d'une convention de partenariats avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
- **19 septembre 2022** : Réunion d'information et de sensibilisation des entreprises sur les systèmes de production de chaleur renouvelable et les aides potentielles mobilisables

Accueil de nouveaux arrivants

La communauté de commune s'est engagée en 2018 dans une politique pro active d'accueil de nouveaux arrivants. S'inscrivant dans une volonté d'assurer une reprise démographique de notre territoire, l'année 2022 est marquée par une accélération de cette politique :

- *L'animation du réseau d'ambassadeurs.* 3 réunions du réseau d'ambassadeurs ont été organisés en juin 2022 pour un total de 26 ambassadeurs (Sexcles, Saint Julien-aux-Bois et Argentat). Ce lieu d'échanges et de partage d'expériences a été également l'occasion de distribuer plus de 300 packs accueil (comprenant notamment des places gratuites pour la gabare, les Tours de Merle ou encore les Jardins de Sothys).
- *La constitution d'un guichet unique avec une personne dédiée au primo-accueil et la recherche de partenariat (agences immobilières par exemple).* Pour cette mission, plus de 40 candidats à l'installation ont été orientés.
 - *La participation de Xaintrie Val' Dordogne à la Maison de la Nouvelle-Aquitaine à Paris.* La Corrèze était à l'honneur du 18 au 22 novembre 2022 à la maison de la Nouvelle-Aquitaine. Afin de renseigner, accompagner et convaincre les franciliens souhaitant se mettre au vert de venir s'installer en Xaintrie, la communauté de communes y était représentée. Plus de 20 contacts ont été établis.
 - *L'organisation de 11 pots d'accueil des nouveaux arrivants* réalisés par les villages accueillants. Ces moments d'échange et de partage ont permis la rencontre de plus de 200 personnes récemment installées dans ces communes.



Tourisme

Les Tours de Merle

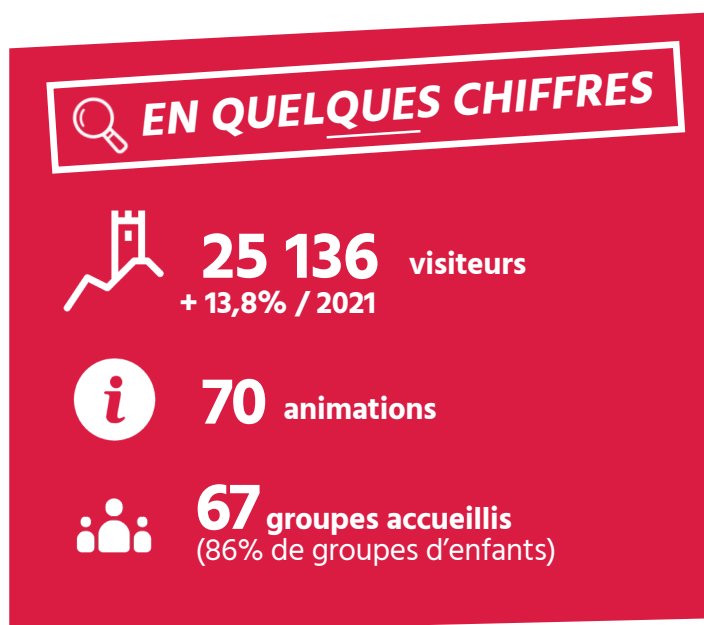
2022 fut une année de transition, qui a posé les fondations du projet de développement du site «Tours de Merle 2035», lequel a été enteriné par le conseil communautaire du 7 juillet 2022 :

- *Les conclusions de l'étude de mise en tourisme.* Après l'organisation d'une réunion publique en mai 2022, les conclusions de l'étude de mise en tourisme ont été présentées et validées en comité de pilotage en juin 2022. Cette démarche globale pose les enjeux et les actions de développement du site à mettre en oeuvre pour atteindre les objectifs de 40 000 visiteurs à l'horizon 2035, tant sur la commercialisation que sur les travaux de conservation et de valorisation à mener.
- *La sélection d'un architecte du patrimoine.* Amené à travailler pour les 5 prochaines années sur le site, «La Gare Architectes» s'est vu confier en juillet 2022 sa 1ère mission : l'aménagement et la restauration du village d'accueil. Cette opération s'inscrit dans la volonté de l'intercommunalité d'offrir des conditions d'accueil optimales pour les touristes.
- *La conclusion d'un partenariat avec le Fonds de dotation Watine pour l'Education* en avril 2022. Dans l'optique de promouvoir l'accès à la culture pour tous, ce fonds de dotation a intégralement financé le transport et la visite des Tours de Merle en costume médiéval, par les élèves des écoles élémentaires de la communauté de communes. Cette action s'inscrit dans le cadre du Territoire Educatif Rural conclu en décembre 2021 avec l'Education Nationale.

Des partenariats nombreux ont été noués. La première demi-journée de «nettoyage participatif» aux Tours de Merle, a eu lieu en avril 2022 et a réuni près de 20 personnes. De nombreux partenariats ont été noués avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de la Région Nouvelle Aquitaine, l'association de la Forêt au Jardin, le Comité départemental de vol libre ; et des actions en commun avec SEVAD, Nuage Vert, la médiathèque intercommunale et la commune de Gouilles.

Basée sur la valorisation du patrimoine historique et la période médiévale et sur les atouts naturels des Tours de Merle, une offre dense d'animation a été proposée en 2022 :

- Une offre sur mesure pour les Tours de Merle et ses visiteurs proposée par la médiatrice du patrimoine: des visites guidées costumées, des visites à caractère plus ludique, des visites sur « L'Homme et la Nature au Moyen-Âge », des après-midis « Apprentis archéologue, un comptoir médiéval pour découvrir les saveurs médiévales, des visites panoramiques pour les groupes
- 16 jours de spectacle sur 4 semaines (3 spectacles par jour) par le Cercle d'Escrime Ancienne de Marly le Roi
- 18 soirées Jeu d'aventure « A la poursuite du Trésor oublié » (79 équipes – 382 joueurs)
- 6 soirées Théâtre avec la création en texte et en chants « Merle se joue des Tours »
- 2 jours de médiévales, artisans – compagnies -associations locales
- 2 nuits de la chauve-souris avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de la Nouvelle Aquitaine
- des ateliers cerf-volant avec le Comité départemental de Vol Libre
- 1 journée du patrimoine avec les Tours de Carbonnières
- 1 X-Trail avec SEVAD
- 3 jours événement Halloween, avec le 1^{er} concours de meilleur déguisement d'Halloween
- 3 veillées « Cantou Châtaignes et Histoire »
- 1 participation à la journée mondiale de la biodiversité
- 5 balades nature avec des bénévoles et l'association de la Forêt au Jardin
- 1 exposition sur Les Tours de Merle à la médiathèque intercommunale





Tourisme

EN QUELQUES CHIFFRES



980 km d'itinéraires de randonnées et VTT entretenus



5 222 entrées à la gabare



3 900 joueurs sur les 3 Terra Aventura

Développement touristique

Outre sa participation à l'Office de Tourisme Vallée de la Dordogne, la communauté de communes exerce des missions d'accompagnement des porteurs de projets touristiques dans leurs activités ainsi qu'auprès des communes. Elle développe également ses propres équipements touristiques.

- La présentation des conclusions en juin 2022 de l'étude de faisabilité «véloroute/voie verte» pour les axes «vallée de la Souvigne» et «vallée de la Dordogne».
- L'accueil d'une stagiaire en master 2 pendant 6 mois afin de réaliser un état des lieux exhaustif et de qualifier tous les chemins d'intérêt communautaire, en particulier en mettant en avant les richesses naturelles et patrimoniales du territoire.
- L'adhésion à SURICATE, Application développée par le Pôle Ressource National des Sports de Nature (Ministère des Sports) qui permet aux usagers de déclarer un problème rencontré sur les chemins directement depuis leur téléphone portable ou sur un ordinateur une fois à la maison.
- La réalisation de travaux de rénovation et de développement de la sente aux cochons à Neuville. Accueillant plus de 6 000 visiteurs par an, des travaux de remplacement de cochons, de bancs «saucissons» et de sablage des bâtis en pierre et en bois étaient nécessaires.

Finances

Élaboration des documents budgétaires et comptables, contrôle de l'exécution des budgets, suivi de la trésorerie, négociation et réalisation des emprunts, réalisation d'études financières rétrospectives et prospectives sont au coeur de la mécanique budgétaire intercommunale.

Fiscalité directe

	PRODUIT 2022	TAUX 2022
Taxe d'habitation	389 424€	8,56%
Taxe foncière propriétés bâties	153 520€	1%
Taxe foncière propriétés non bâties	46 678€	4,69%
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	1 490 353€	11,85%
Côtisation foncière des entreprises (CFE)	1 627 242€	34,33%

Fiscalité des entreprises

	PRODUIT 2022
Côtisation valeur ajoutée (CVAE)	572 576€
Taxe surfaces commerciales (TASCOM)	52 411€
Impositions forfaitaires entreprises de réseau (IFER)	796 317€

Dotations en compensations

	PRODUIT 2022
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	636 213€
Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) et Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelles (DCRTP)	215 602€
Allocations compensatrices	2 600 996€

Situation de la dette

	PRODUIT 2022
Budget Principal	2 863 123
Budget Déchets	/
Budget Tours de Merle	/
Budget Action Sociale (CIAS)	/
Budget EHPAD	2 618 000



EN QUELQUES CHIFFRES



3 260 mandats émis



1 652 titres de recettes émis



200 000 € montant de l'emprunt contracté

Ressources humaines

Le service des ressources humaines assure la gestion administrative dans le respect des procédures et des règles statutaires. Le travail engagé en 2021 avec les équipes pour harmoniser les règles applicables à l'organisation du temps de travail a été poursuivi au cours de l'année 2022. Par ailleurs, pour répondre aux nouveaux besoins, projets et nouvelles compétences de la collectivité, le service RH identifie les besoins en personnel (à court ou moyen terme) en veillant à la maîtrise de la masse salariale.

Temps de travail

L'application du protocole du temps de travail au 1er janvier 2022 a permis d'harmoniser le temps de travail des agents sur la base des 1607 heures annuelles :

- mise en place du cycle de travail à 36 heures pour les secteurs «administratifs» de la collectivité avec l'application des jours de RTT,
- travail mené avec les acteurs du pôle déchets sur la mise en place de «l'annualisation» du temps de travail au 1er trimestre 2023
- travail mené sur l'harmonisation de ces pratiques d'annualisation avec les Tours de Merle, le portage de repas, la médiathèque.

Télétravail

Depuis le 1er janvier 2022, 12 agents peuvent travailler régulièrement, à raison d'une journée hebdomadaire (à l'exclusion des mardi et mercredi), depuis leur domicile.

Formation

L'accompagnement des agents s'est poursuivi en 2022 via la formation continue, avec des objectifs divers :

- mise à jour des connaissances sur le poste occupé (connaissances techniques du métier, managériales, informatiques, prévention des risques tel que manutention des résidents...)
- acquisition de nouvelles compétences dans le cadre d'une prise de poste (secteur petite enfance) ou en vue de la mise en place de la cellule « prévention des déchets»...
- respect de la réglementation : formations d'intégration, formation conduite, gestes et soins d'urgence, HACCP, habilitations électriques...

Ainsi, 183 jours de formation (présentiel et/ou distanciel) ont été suivis par 48 agents.

Prestations sociales complémentaires

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la collectivité participe au financement des garanties de protection sociale complémentaire de prévoyance et de santé (pour des contrats labélisés)

Ainsi, en 2022 sont bénéficiaires : complémentaire santé : 52 agents

prévoyance (garantie maintien de salaire) : 78 agents



EN QUELQUES CHIFFRES



2 053 bulletins de paie
édités



129 agents (emploi permanent)
107,79 équivalent temps plein (ETP)



25 saisonniers
durant l'été



95 femmes / **34** hommes



47,5 ans moyenne d'âge

Communication

Le service communication conseille, accompagne et crée tous les supports (papier, numérique, panneaux, flocage...) en lien avec les élus et les services. Il organise également les relations de la collectivité avec les médias et garantit la diffusion de l'information.

L'année 2022 fut particulièrement prolixe en matière de communication :

- *L'organisation de 4 réunions publiques.*

Au regard de la riche actualité de la communauté de communes en 2022, l'information de la population était indispensable sur des questions aussi fondamentales que l'eau, les déchets, l'urbanisme ou encore les Tours de Merle. C'est la raison pour laquelle, 4 réunions publiques ont été organisées sur le territoire, réunissant plus de 1000 personnes en cumulé :

- * 29 mars 2022 à La-Chapelle-Saint-Géraud : le Document d'Orientations et d'Objectifs du SCoT
- * 26 septembre 2022 à Saint-Geniez-ô-Merle : Tours de Merle 2035
- * 26 avril 2022 à Argentat : le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés
- * 26 septembre 2022 à Argentat : l'eau potable

- *La réalisation d'une nouvelle formule du magazine intercommunal*

La communauté de communes a souhaité refondre son magazine intercommunal en 2022, en lui attribuant une tonalité plus journalistique et tournée vers les acteurs du territoire. Externalisant désormais sa rédaction, la nouvelle version du magazine intercommunale a été distribuée à l'été 2022. Une parution bi-annuelle est désormais actée.



- *La création d'une identité visuelle pour les évènements organisés par l'intercommunalité*

Afin d'harmoniser l'ensemble des supports de communication diffusé par l'intercommunalité, une identité visuelle commune a été conçu au printemps 2022, permettant ainsi à la population d'identifier instantanément la communauté de communes.

- *La 1^{ère} édition du rapport d'activités*

Bien que la publication du rapport d'activités annuel soit une obligation légale, la communauté de communes ne l'avait pas, jusqu'en 2022, respecter. Un long travail de collecte des données auprès des services et de conception du document a ainsi été réalisé pour assurer sa première diffusion au 30 juin 2022.

- *La réalisation d'une brochure grand public sur l'eau potable*

Afin d'expliquer les grands enjeux à venir autour de la ressource en eau potable et sensibiliser la population à cette problématique, l'intercommunalité a conçu et diffusé à l'été 2022 une brochure (8 pages). Vulgarisant la gestion de l'eau potable par les collectivités du territoire, elle a permis à chacun de poser les enjeux préalablement à la réunion publique.

- *La refonte de la brochure des loisirs*

Afin de présenter exhaustivement l'ensemble des activités de loisirs existantes (randonnées, VTT, sites touristiques, activités sportives, ...) sur le territoire intercommunal, la communauté de communes a revu sa brochure. Sa diffusion a été réalisée à l'été 2022 ;

- *La co-conception, avec SOLIHA, de la campagne de communication sur le lancement de l'OPAH*

Lancé en septembre 2022, la campagne de communication à destination des propriétaires de biens immobiliers mais également des professionnels de l'immobilier a pour objectif d'informer et de sensibiliser aux aides mobilisables. La campagne de communication, qui se poursuit, utilise tous les moyens à disposition : presse locale, réseaux sociaux, site internet, organisation d'évènements (apéritif de l'immobilier, ...).

EN QUELQUES CHIFFRES



6 000 exemplaires du magazine distribués



22 newsletters



1 000 personnes aux réunions publiques



2 sites web



Xaintrie
Vallée de la Dordogne
Communauté de Communes

www.xaintrie-val-dordogne.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES XAINTRIE VAL' DORDOGNE
Avenue du 8 Mai 1945 - BP 51
19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE

Tél. 05 55 91 01 75

Courriel : accueil@xaintrie-val-dordogne.fr



Téléchargez le **rapport d'activité 2022** en
scannant ce QR code avec votre smartphone

